

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	05.09.2022	9h12	22.354	DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupes socialiste et VertPOP

Titre : Suppression de l'impôt anticipé : quelles conséquences pour notre canton ?

Contenu :

Le peuple votera en septembre sur l'abolition de l'impôt anticipé. Cette réforme entraînerait une baisse des recettes annuelles de l'État :

1. Comment le Conseil d'État évalue-t-il la décision d'une abolition de cet impôt ?
2. Quelles pertes fiscales la réforme entraînerait-elle pour notre canton ?
3. Comment ces pertes fluctuent-elles selon les taux d'intérêt actuels ?
4. Le Conseil d'État est-il toujours inquiet de l'impact financier de la réforme ? Comment envisage-t-il de compenser ces pertes ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Margaux Studer

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Romain Dubois	Cloé Dutoit	Sarah Fuchs-Rota
Martine Docourt Ducommun	Barbara Blanc	Patricia Sörensen
Katia Della Pietra	Émile Blant	Christine Ammann Tschopp
Fabienne Robert-Nicoud	Niel Smith	Adriana Ioset
Corine Bolay Mercier	Sarah Blum	Manon Roux
Joëlle Eymann	Emma Combremont	Anne Bramaud du Boucheron